



## Fermeture compte courant

-----  
Par Sony

Bonjour madame monsieur je voudrais savoir si on clôture des comptes est-ce qu'on peut garder l'assurance vie ? Merci de votre réponse. Cordialement madame Demaria

-----  
Par ESP

Bonjour

L'assurance-vie souscrite dans une banque va généralement avec un compte courant support qui permet d'identifier le contrat, d'enregistrer les versements ou rachats et c'est pourquoi certaines banques refusent la fermeture du compte.

Cependant, un contrat d'assurance-vie est indépendant du compte bancaire tant que les conditions générales du contrat ne précisent aucune obligation. D'ailleurs, on ne trouve rien qui impose qu'une assurance-vie doive être associée à un compte courant.

N'hésitez pas à contacter la compagnie d'assurance pour demander si vous pourriez souscrire un contrat directement avec eux.